



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023

ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2023**
3. **Assermentations**
4. **A/ Préavis 2023/07 « Budget 2024 »**
B/ Rapport de la commission des finances
5. **Communications municipales**
6. **Nomination d'un délégué au centre de collecte des déchets carnés**
7. **Rapport des délégations (AIEJ, ASIJ, déchets carnés, SIEMV)**
8. **Divers et propositions individuelles**

YANN PERRET, Président, ouvre la séance à 20h15 en saluant la Municipalité et l'assemblée.
La lecture de l'ordre du jour est faite.

1. Appel

Sur les 94 membres du Conseil général, 50 sont présents et 25 sont excusés. Le quorum est donc atteint. Annonce du décès de Monsieur Willy Henzer qui était membre du conseil. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

2. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2023

Décision : Le PV du 12 octobre 2023 est accepté à la majorité moins 3 abstentions.

3. Assermentations

Aucune personne demande à être assermentée.

4. Préavis 2023/07 « budget 2024 »

OLIVIER HÄHNI, Syndic, présente le préavis en précisant qu'il a été difficile de faire un budget équilibré et passe en revue les comptes :

- Administration :
 - Le salaire de l'employé communal est ventilé dans les différents dicastères.
 - Achat de chaises pour la salle de Municipalité et le bureau communal.
 - Abbaye 2024 avec le repas pour les nouveaux habitants.

- Sports : une nouvelle convention intercommunale a été signée pour la piscine de Moudon avec une participation de CHF 4.00 à l'habitant. Valable jusqu'en 2027.
- Finances : difficile d'estimer les entrées fiscales. Reprise des chiffres de 2022 sans tenir compte des impôts sur les successions et donations.
- Domaines et bâtiments :
 - Coupes de bois suspendues en raison de la baisse du prix du bois. Seule la coupe de la Tuayre est maintenue car c'est une forêt protectrice et qu'il y a des subventions.
 - Couvert de la grande-salle : quelques adaptations sont encore prévues avec la création de nouvelles fenêtres et des travaux de peinture.
 - Maison communale : des travaux d'entretien sur les boiseries des balcons sont prévus.
- Travaux/urbanisme : le PACom est toujours en cours. Prévision de frais d'avocats.
- Routes et service des eaux EU et EC :
 - Un nouveau projet pour la Route du Village sera présenté au printemps prochain d'où une augmentation des traitements en raison de la surveillance du chantier.
 - Frais de déneigement également à la hausse.
- Déchetterie : augmentation des taxes pour 2024.
- Instruction publique : le coût moyen budgétaire de l'élève est de CHF 5'248.01.
- SDIS : la participation passe à CHF 34.00 à l'habitant.
- APERO : le réseau de la petite enfance est toujours en constante augmentation. Le prix à l'habitant passe à CHF 260.00.
- Services des Eaux :
 - Augmentation des traitements en raison de la surveillance du futur chantier sur la Route du Village.
 - Révision du plan directeur de la distribution des eaux (PDDE) qui est obligatoire pour valider le PACom.
 - Changement de la 2^{ème} pompe de la station de pompage du Crottet.
- Résultats : Charges CHF 2'581'636.00 / Revenus CHF 2'593'899.00 / Excédent de revenus présumés CHF 12'263.00.

Olivier Probst, Président de la Commission des finances, fait part de son rapport. La Commission ressort quelques points. Traitements : l'écart significatif s'explique avec la ventilation du salaire de l'employé communal dans les différents dicastères correspondant à son activité ainsi qu'à la différence de l'EPT du poste de secrétaire. Impôts : La Municipalité a revu judicieusement le revenu estimé de l'impôt sur le revenu. La Commission souhaite relever que l'impôt sur les successions/donations et l'impôt sur les droits de mutations ne sont pas mis au budget car ils ne peuvent pas être anticipés mais pourraient augmenter les revenus. Forêt : la source principale des frais pour l'entretien est due au débardage et à la coupe de bois héliportée, subventionnée à la hauteur de 80% par le Canton. Malgré un point d'impôt à 74, la Commission relève que le budget établi est positif pour l'année à venir. En conclusion, la Commission des finances propose aux membres du Conseil général d'accepter le budget 2024 tel que présenté.

Mireille Immer : considère qu'il est difficile d'avoir un budget privé équilibré et suggère de freiner notre rythme de vie. Le Syndic rappelle que les impôts communaux paient une bonne partie des frais mais que le service des eaux et le service des ordures ménagères/déchets doivent s'autofinancer.

Décision : le préavis 2023/07 est accepté à la majorité moins une abstention.

5. Communications Municipales

Loïc Bardet par Gaël Manigley

Couvert : a été repeint.

Grande salle : un nouveau créneau pour la location s'est libéré le jeudi soir. En cas d'intérêt s'adresser à l'administration communale.

Salles de classe du collège : pas de nouvelles. Une annonce sera publiée en début d'année pour trouver des locataires pour ces locaux.

Cimetière : obligation de contacter la commune avant toute intervention.

Vente de sapins de Noël : rappel que la vente a lieu samedi matin, 9 décembre, à la déchetterie à 9h30 avec un verre de vin chaud offert.

GAËL MANIGLEY

AF étape 1 préavis 2023/05 : à la suite de ce préavis, les travaux au Chemin des Brêts ont débuté. L'entreprise Camandona a décidé de commencer par la pose des conduites et du collecteur et cela devrait être terminé d'ici Noël. La suite des travaux sur le Chemin des Roches commencera en février.

Route 628 travaux de la DGMR : après de multiples retards, la pose de l'enrobé aura lieu au début de l'année prochaine quand les conditions météorologiques le permettront. Un montage photos établi par ROGER STETTLER sera présenté à la fin du conseil.

Transports publics :

- Une nouvelle ligne directe entrera en fonction dès le 11 décembre avec le nouvel horaire. Il s'agit de la ligne 361 qui desservira Moudon – Epalinges/Croisettes avec un seul arrêt à l'EHL au Chalet-à-Gobet, 12 fois par jour.
- Deux nouveaux arrêts ont été créés à Carrouge pour la dépose des élèves au collège Gustave-Roud. L'arrêt « Carrouge-Centre » a été déplacé de quelques mètres.

CHRISTA MICHAUD : demande s'il ne serait pas possible de mettre une zone 30 km/h sur la route devant le collège Gustave-Roud. Réponse du Syndic : la route d'En-Bas appartient à la commune de Jorat-Mézières et c'est à eux de décider.

PATRICIA DUMAS relève que, à la suite des travaux de la route 628, beaucoup d'eau coule, voir des plaques de glace se forment à l'entrée du virage du contour de la route. Cela peut s'avérer dangereux d'y circuler. Réponse de GAËL MANIGLEY : l'entreprise Camandona est au courant et va regarder si cela peut être corrigé en attendant la pose du tapis définitif.

JEAN MAURICE HENZER : revient sur la route, la Vuaz des Chars, qui mène à l'arrêt de bus « Praz-Botsard ». Il y a toujours des personnes habillées en noir, marchant du mauvais côté, qui marchent au bord de cette route sans lumière. C'est dangereux et un jour il y aura un accident ! Il demande à la Municipalité s'il serait possible de faire de la prévention par un flyer. SOYEZ visible en cette période de l'année. Réponse de GAËL MANIGLEY : c'est de la responsabilité individuelle de chacun et de celle des parents de faire de la prévention. Pour rappel, des brassards lumineux avaient été distribués à chaque ménage.

RAPHAËL LANFRANCHI

PACoM : L'ECA et la DGE, direction générale des eaux, ont fait opposition car le plan directeur de la distribution des eaux manquait. L'élaboration de ce plan avait été omis lors du changement de Municipalité. Ce plan est maintenant en cours et selon la juriste du Canton, tout le reste est en ordre. Le PACoM devrait être rapidement signé par Mme Luisier.

Déchetterie : les taxes déchets seront augmentées en 2024 afin de pallier le manque dans le fond de réserve pour le renouvellement de la benne compactante. Négociation en cours avec l'entreprise Bader pour une presse à papier.

Déchetterie nouveau projet à la STAP : n'ayant pas obtenu de réponses de l'office fédéral du développement territorial, ARE, la Municipalité renonce à aller plus loin avec ce projet car les procédures juridiques seraient trop longues et trop compliquées. Un projet simplifié avec la déchetterie actuelle sera proposé dans le courant de l'année prochaine.

ERIKA HENRIOD NICOD demande si les personnes âgées bénéficient toujours de l'exonération des taxes poubelles comme pour les enfants de moins de 3 ans. Réponse : oui, CHF 65.00 sont offerts par année.

GARY CHERPILLOD

Eaux :

- Les sources ont un très bon niveau actuellement. La source du Crottet couvrant largement les besoins de la Commune.
- La nouvelle pompe installée cet été a lâché il y a deux semaines. Elle devrait être remplacée en principe avant Noël.
- Le contrôle général de l'inspecteur de l'Ofco a eu lieu : tout le réseau et les ouvrages ont été inspectés. Quelques petites remarques et détails sont mentionnés dans le rapport spécialement au niveau administratif.

Forêts :

Réponse aux questions soulevées lors du dernier conseil :

- Le préavis concernant la fontaine de la Province avait été refusé à l'époque. Il se montait à plus de CHF 25'000.-. Etant donné les finances actuelles, ce projet n'est pas d'actualité et est repoussé.
- Les toilettes des refuges : un curage a été fait.

Coupe de bois :

- Celle de la Province est terminée et le bois est en cours de livraison en direction des scieries. La coupe de la Tuayre a débuté par l'abattage d'arbres sur place. Le débardage aura lieu en 2024.
- De nouvelles plantations ont commencé sur trois axes différents afin de diversifier nos forêts :
 - bois de production (douglas et cèdre)
 - plantation d'essence rare, subventionnée
 - plantation de bois d'appui dans le cadre du plan climat vaudois
- Une vingtaine d'arbres ont également été plantés sur la zone de parking en dessous de la grande salle afin de délimiter les places de parcs.

OLIVIER HÄHNI,

Fenêtre de l'Avent du 11 décembre : il rappelle que la Municipalité offre des cornets aux enfants. Venez nombreux.

ASIJ : il s'est renseigné sur les snacks proposés aux enfants au réfectoire du collège Gustave-Roud. C'est aussi la Chenille gourmande qui s'occupe des repas comme à Savigny. Mais comme il ne les a pas encore rencontrés, il n'a pas encore eu de réponse à cette question.

Le Syndic rappelle qu'il y a la verrée de la Commune après le conseil et la fenêtre de l'Avent de la Jeunesse sous le couvert.

Ensuite, il s'adresse à Nicole Matti qui vient de prendre sa retraite au 30 novembre. Il tient à la remercier tout particulièrement pour ses 32 ans de bons et loyaux services par un discours. Rétrospective de ces 32 ans : 1'300 séances de Municipalité, 3 Syndics, mémoire vive de la Municipalité. Un grand merci lui est adressé pour son engagement, sa conscience professionnelle et son dévouement et ainsi que des meilleurs vœux pour une belle retraite. Cadeaux et fleurs lui sont remis. Tonnerre d'applaudissements.

NICOLE MATTI prend à son tour la parole en retraçant sa carrière au sein de la commune. Elle a remplacé Jean-Marc Nicod au 2 avril 1991 et son premier Syndic était Jacques Chappuis avec lequel elle a beaucoup appris. Jean-Philippe Chappuis a commencé la même année comme employé communal. L'informatique est arrivée en 1992. Après 3 syndics, 15 Municipaux, un travail très varié, très enrichissant et très intéressant, il est temps de laisser la place aux plus jeunes. Elle souhaite plein succès à sa successeur, Isabelle Caille et les membres de la Municipalité pour la concrétisation de tous les projets. Elle remercie encore Caroline Dutoit pour l'avoir remplacée et épaulée lors de son absence de 2 mois cet été. Tonnerre d'applaudissements.

Pour terminer, le Syndic remercie le personnel communal pour son engagement et adresse les meilleurs vœux de la Municipalité pour les fêtes de fin d'année.

6. Nomination d'un délégué au centre de collecte des déchets carnés

Stéphane Thonney se présente et est élu tacitement.

7. Rapport des délégations

AIEJ, par Gary Cherpillod :

- Les travaux à la Montagne du Château situé à Montpreveyres ont pu commencer. Les ouvrages étaient très vieux et obsolètes.
- Le surveillant du réseau a démissionné au 30 novembre et 5 candidats ont postulé ce poste. Celui qui a été retenu s'est finalement désisté à la dernière minute. C'est Jean-Marc Genton, président de l'AIEJ qui a repris ce mandat au pied levé.
- Des négociations sont en cours sur le prix d'achat de l'eau entre les membres de l'AIEJ. En effet, avec l'augmentation des coûts de l'énergie, les frais sont justes couverts.
- La révision du plan directeur est toujours en cours. Cela est un gros travail.

ASIJ par Sandra Hähni, 2 séances :

- 7 juin 2023 :
 - Elections statutaires.
 - L'actuel président du comité directeur, M. Etienne Cherpillod, cessera sa fonction au 30 juin. M. Christophe Ballisat de Corcelles-le-Jorat est élu à l'unanimité.
 - Les comptes sont présentés et acceptés.
 - Le directeur de l'EPS de Jorat-Mézières, M. Morier-Genoud annonce que l'établissement est le plus grand du Canton. Il prend sa retraite début août et est remercié pour la bonne collaboration au fil des ans
 - Mme Déglon, boursière, qui a cessé son activité au 31 mars est également remerciée. Elle est remplacée par Mme Carbonatto
 - Pour terminer, M. Etienne Cherpillod est chaleureusement remercié pour son travail durant de longues années, puisqu'il détient le record de longévité au sein de l'ASIJ.

- 27 septembre 2023 :
 - Préavis no 3 concernant le budget a été présenté, commenté, voté et accepté.
 - Le nouveau directeur de l'EPS du Jorat, M. Béguin est présenté.

Déchets carnés par Erika Henrioud Nicod :

- D'importants travaux de réfection pour la villa ont été faits en 2023 comme l'isolation, le chauffage, actuellement à mazout, et la cuisine. Un budget de CHF 350'000.00 avait été établi et une réflexion a été faite sur le choix du chauffage. C'est finalement une pompe à chaleur qui a été retenue. L'isolation intérieure, les fenêtres, la cuisine et la pompe à chaleur ont coûté CHF 295'000.00.
- Un nouveau tableau électrique doit encore être installé.

SIEMV par Gaëtan Perret:

- Les STAP ont très bien fonctionné durant les 6 derniers mois. L'optimisation de la régulation des pompages est toujours de rigueur.
- De nombreux travaux ont été effectués dans les diverses STAP du secteur.
- Concernant la STAP de Vulliens, il y a eu la mise en service de nouvelles génératrices et la réfection du tableau électrique.
- La STAP de la Râpe a une nouvelle pompe immergée.
- Dans les autres STAP, l'entretien usuel a été fait.
- Le SIEMV gère 6'169 habitants raccordés (HR) = 6'735 équivalents habitants (EH)
- Le prix total est de 109.90 EH et le prix payé à l'AIML est de 45.05
- 7'640 kg de déchets de dégrilleur ont été incinérés et 3'780 kg de sable ont été éliminés.
- A la STAP de Vulliens, on a mesuré 266'342 m³ d'eau usée, soit 879 m³ par jour sur les 10 derniers mois ce qui représente 193 l par jour par personne raccordée.
- Il a été déversé 8'884 m³ au ruisseau d'eau usée.
- En conclusion les eaux claires et parasites sont toujours présentes en grande quantité dans les eaux usées. Le SEIMV encourage toutes les communes à procéder à des contrôles pour pouvoir réduire ces eaux claires et parasites au maximum. Dès que la nouvelle STEP régionale de Lucens sera en service, la facture envoyée aux communes ne comportera pas seulement la charge pollution EH mais aussi la charge hydraulique en m³.

8. Divers et propositions individuelles

NICOLAS KÜFFER annonce qu'une erreur s'est glissée sur le flyer des fenêtres de l'Avent. La fenêtre de l'équipe de la marche gourmande a lieu le 19 décembre et celle du 20 décembre a lieu chez les familles Hähni-Dumas.

ALEXANDRE THONNEY émet le vœu que la Jeunesse réorganise un 31 décembre à la grande salle.

ERIKA HENRIOUUD NICOD remercie la Municipalité de l'organisation de la jolie journée des ainés. Ensuite elle revient sur le sujet dont elle avait déjà discuté lors du conseil précédent relatif à la création d'un groupe de travail « action-climat ». Elle relance un appel aux membres du conseil car la situation climatique se dégrade toujours. Le Président répète à nouveau les règles concernant la procédure pour créer un groupe de travail.

JEAN MAURICE HENZER fait part d'un sujet qui a été discuté au parlement dernièrement. L'impôt sur la valeur locative serait supprimé en 2025, ce qui voudrait dire que les frais d'entretien ne seraient plus déductibles. JACQUES DE HALLER prend à son tour la parole en informant

l'assemblée que cette décision n'a pas encore passé aux Etats et que c'est toujours en discussion.

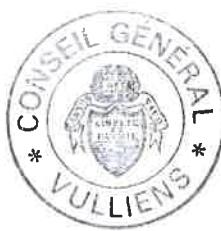
YANN PERRET annonce les dates des conseils 2024 :

- Jeudi 7 mars 2024,
- Jeudi 20 juin 2024
- Jeudi 3 octobre 2024
- Vendredi 6 décembre 2024.

En conclusion, il souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et remercie chacun pour le travail effectué. La séance se termine à 21h30.



YANN PERRET, Président



CAROLINE DUTOIT, secrétaire